

Réf: Dossier N° 380552

**Avis de constitution**

**« TONGONAISE DE MINES » en abrégé « TOMI »**

**Abidjan - Cocody - 2 Plateaux vallons - 2e tranche - Sortie Rue des jardins - vers échangeur 220 Logements - Adjamé - Immeuble contiguë à la station Shell, Lot 2337/G, Ilot 204 BIS**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/01/2010 reçus par Me SOUTH-DIOP Yvette, enregistrés au CEPICI, le 15/01/2010, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes SOCIETE « TONGONAISE DE MINES » en abrégé « TOMI »**

**L'exécution de travaux ou prestations de services se rapportant à l'activité minière ou de carrière ;  
Le transport de matériaux lié à l'activité minière ou de carrière ;  
La sous-traitance de travaux ou de prestation de services auprès de toutes sociétés minières ou de carrière ;  
La location de matériel, la conduite ou l'entretien d'équipements liés à l'activité minière ou de carrière;  
La commercialisation, l'importation, l'exportation, la fabrication et la maintenance de tous matériels ou matériaux pour le compte de la société ou de tiers;  
Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, et financières annexes et connexes pouvant se rattacher directement ou**

**10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire**

**Abidjan - Cocody - 2 Plateaux vallons - 2e tranche - Sortie Rue des jardins - vers échangeur 220 Logements - Adjamé - Immeuble contiguë à la station Shell, Lot 2337/G, Ilot 204 BIS**

**M ALLAMAGNY CHARLES PAUL MARIUS (ADMINISTRATEUR**

**n°CI-ABJ-03-2025-B15-00016 du 26/03/2025 au Tribunal du Commerce**

**25 ans**



Pour Avis

Le CEPICI